

les comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année close le 31 décembre 1968, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Transports pour l'année financière close le 31 mars 1968, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Transports, chapitre 79, S.R.C., 1952.

Par M. Lang (Saskatoon-Humboldt), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Eldorado Nucléaire Limitée et sa filiale Eldorado Aviation Limitée, y compris leurs comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1968, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1969, demandant copie du bail conclu par le gouvernement fédéral avec *Two Seven Five Realty Limited*, 141 ouest, rue Laurier, Ottawa, pour la location d'environ 187,264 pieds carrés dans l'immeuble Congill, 275, rue Slater, Ottawa.—(*Avis de motion portant production de documents n° 56*)

Par M. Olson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office canadien des provendes pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1968, conformément à l'article 22 de la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, chapitre 52, Statuts du Canada, 1966-1967, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général.

---

A 4 h. 07 de l'après-midi, sur motion de M. Olson, appuyé par M. Côté (Longueuil), la Chambre ajourne jusqu'au lundi 14 avril 1969, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions de l'ordre spécial adopté plus tôt aujourd'hui.